

1/3	Prairies de fauche de plaine	38.2
	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

En France, cet habitat a été signalé dans 299 sites, avec une distribution régulière en dehors de la Bretagne, de l'Île de France et du massif landais.

En Midi-Pyrénées, les prairies maigres de fauche ont une aire de répartition importante concernant les vallées alluviales et les parties basses de certains coteaux.

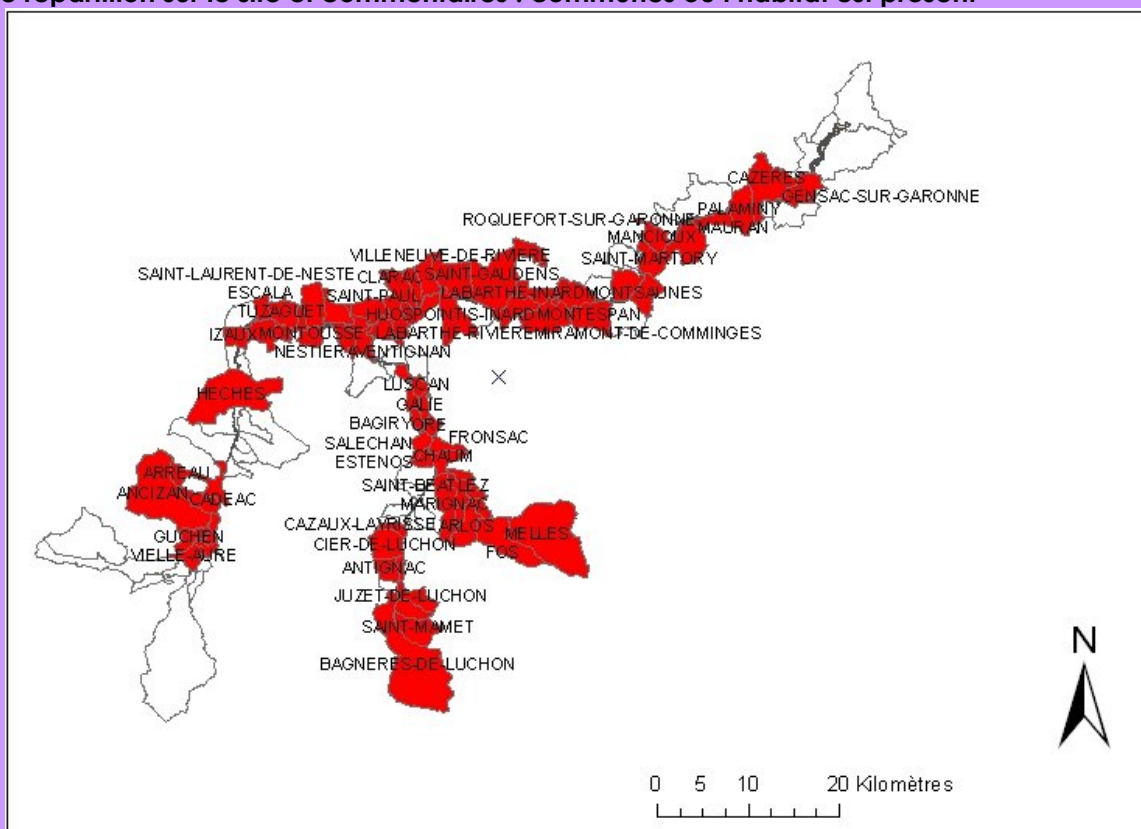
Elles sont signalées sur 30 sites Natura 2000 sur l'ensemble des départements de la Région. Beaucoup de prairies existent en dehors des sites Natura 2000.

Elles sont cependant en régression marquée dans les zones de plaines de basse altitude où elles sont souvent supplantées par des labours ou des vergers.

Prairie maigre de Fauche en Bord de Neste, à Héchette (Photo-J-M. Parde)



Carte de répartition sur le site et commentaires : communes où l'habitat est présent



2/3	Prairies de fauche de plaine	38.2
	Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i>, <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510

Autres intitulés

6510 – 4 : Prairies fauchées mésophiles à meso-xérophiles thermo-atlantiques

Prairies principalement fauchées, Classe : *Arrhenatheretea elatioris* Ordre *Arrhenatheretalia elatioris* Tûxen 1931 (prairies principalement fauchées) :

- alliance de l'*Arrhenatherion elatioris* W. Koch 1926, (communautés fauchées collinéennes à sub-montagnardes) , associations correspondant à l'**habitat élémentaire N°4** des cahiers d'habitats « **Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes mésohygrophiles** »
- alliance du » *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* Braun-Blanquet, 1967, (communautés fauchées thermo-atlantiques et supra-méditerranéennes) , associations correspondant aux **habitats élémentaires** des cahiers d'habitats N°1 « **Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest** » et N°3 « **Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques** »

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : Altitude variant de 270 à 750 m, pente faible à nulle, situées souvent sur la première terrasse alluviale, sur sols profonds, en conditions mésophiles avec des possibilités d'humidités temporaires

Physionomie et structure : prairie dense à biomasse élevée, avec au moins deux strates constituées par des espèces basses ou rampantes (Trèfle des prés, T. douteux, ...) et des espèces élevées (Avoine élevée, Centaurée des prés, Lin bisannuel, Fétuque roseau, ...). Le nombre d'espèces végétales présentes est élevé, avec en général entre 30 et 50 espèces par relevés, ce qui assure une floraison étalée attirant de nombreux insectes (papillons, coléoptères, ...). Ces formations sont assez souvent associées à des haies, plus rarement à des vergers de haut jet (Juzet de Luchon) qui leur confèrent une grande valeur paysagère.

Cortège floristique : les espèces diagnostiques à retenir sont l'Avoine élevée ou Fromental, le Trisète jaunâtre, le Brome mou et la Fétuque des prés, elles marquent un cortège qui est forcément très riche et varié. D'autres espèces interviennent au niveau des nombreuses associations possibles : notamment Lin bisannuel et Gaudinie fragile ou Brome mou, Luzule des champs et Mauve musquée, ...

Observation sur le site

Observateur(s) : Parde Jean-Michel, AREMIP

Date(s) d'observation : avril, mai et juin 2007

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : La physionomie (prairies assez hautes et denses), maintien de la pratique de la fauche dominante, la diversité spécifique avec plusieurs dizaines d'espèces par relevé (selon les secteurs géographiques), basée sur divers groupes (graminées, dicotylédones) et la présence de certaines espèces prairiales « indicatrices » justifient la détermination de l'habitat.

La **typicité** est **bonne**, parfois excellente.

Recouvrement : les surfaces occupées sont 504.17 ha d'habitat pur, 243.78 ha en mélange (sur une surface totale de 5068.84 ha), occupant respectivement 319 et 106 polygones sur un total de 4257 polygones

Représentativité : représentant 9.95 et 4.8% de tous les habitats présents, ces prairies sont généralement en bon état, faisant l'objet d'un entretien actif (fauche).

Intérêt patrimonial : En plus de leur indéniable attrait paysager, elles apportent au site un intérêt patrimonial particulier du fait de leur diversité floristique (abondance de dicotylédones) et de la présence de papillons nombreux (notamment bonnes potentialités pour le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), espèce d'Intérêt Communautaire) ou autres insectes (Courtilière, orthoptères, ...). Certaines dans la région de Boussens à Montréjeau sont des zones de gagnage des Cigognes blanches (*Ciconia ciconia*). Elles tendent à devenir moins nombreuses sur la partie basse du site du fait de la régression de l'élevage et de l'importance croissante donnée aux cultures de céréales.

Elles sont souvent mieux représentées et mieux entretenues sur les parties hautes des vallées (bassins ou parties élargies), du fait de leur rôle important dans l'approvisionnement en foin pour la mauvaise saison.

Dynamique de la végétation : Le maintien de cet habitat créé par l'homme souvent depuis longtemps est lié à son entretien par une ou deux fauches annuelles et à une fertilisation modérée. En cas de fort apport d'azote la diversité floristique s'amoindrit beaucoup au profit d'un cortège limité à quelques rares espèces de graminées très productives. Son évolution naturelle en cas d'abandon aboutit à l'apparition de chênaies de divers types, en fonction des conditions de chaque station.

En cas de remplacement de la fauche par un pâturage exclusif, le cortège floristique et la structure de ces prairies se simplifie et perd une grande part de son intérêt.

Habitats en contact : Pâturage mésophiles du *Cynosurion* (Cor. 38.1), Mégaphorbiaies des franges (**UE. 6430**) ; Saulaie blanche et/ou Aulnaie-Frênaie (**UE. 91 E0**), Chênaies-charmaies (Cor. 4120).

Synthèse globale sur l'état de conservation :

L'état de conservation est dans l'ensemble bon à excellent, malgré la disparition probable de nombreuses prairies, surtout dans les parties aval du site.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Les situations sont différentes en zone de montagne (Neste, Pique, Haute-vallée de Garonne) et en plaine.

Dans les premières la réalisation de réserves de foin est une nécessité pour l'élevage et les céréales (maïs) ne prennent généralement pas une grande extension. La transhumance libère des prairies qui sont fauchées annuellement une ou deux fois, produisant foin et regain. La plupart de ces prairies sont fertilisées de façon assez modérée. En allant vers la plaine, le maintien de réseaux de prairies est dépendant de la persistance de troupeaux en élevage semi-extensif, le retournement et le développement des céréales au détriment des prairies peut s'avérer massif là où l'élevage a disparu ou régressé. La création de prairies artificielles, plus rarement de luzernières ou la fertilisation excessive, viennent localement à bout de certaines prairies riches. Certaines subissent une submersion temporaire à l'occasion de crues peu fréquentes.

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintenir la fauche des prairies
- Rationaliser la fertilisation

Préconisations de gestion

Conserver des prairies formant des réseaux, dans le cadre des pratiques traditionnelles qui les ont fait perdurer jusqu'à nos jours. Maintien de la fauche de l'herbe à maturité, pas de reprise trop rapide du pâturage sur regain. Eviter le retournement des prairies. Obtenir un équilibre par rapport aux mesures concernant d'autres habitats, notamment avec un entretien des arbres de bordure.

Ne pas se limiter si possible sur ces habitats à des mesures de réduction d'intrants

Favoriser l'adoption de MAET adaptées au contexte Garonne amont. Privilégier des actions coordonnées sur plusieurs types d'habitats naturels ou d'habitats d'espèces.

Sources documentaires

MNHN, Cahier d'Habitats Agro-Pastoraux (Tome 4, vol.2)

<http://eunis.eea.europa.eu>

<http://inpn.mnhn.fr>

<http://natura2000.environnement.gouv.fr>

GRUBER M., 1985. Les prairies de fauche des *Arrhenatheretea* Br.-Bl. 1947 des Hautes-Pyrénées. Bull. Soc. Linn. Provence 37 : 101-108.